

Passage du Rubicon ou de l'Achéron ? À chacun de choisir... (suite)

∴ Michel Allard, coordonnateur du numéro

Le numéro 54 (février 2012) de *Pour la suite du monde* fut consacré à la piétaille. Pas n'importe laquelle : celle qui saigne des pieds et du cœur. Qui a réussi ce projet collectif qu'est l'UQAM.

Cependant, pour diriger, il fallait des « cheufs » comme disait Duplessis. Et ces « cheufs », la piétaille les a mérités.

Il leur fallait beaucoup de patience, de tact, d'humilité, d'écoute et d'esprit démocratique pour accepter les critiques de ces vertes recrues.

Malgré leurs défauts, nos « cheufs » partageaient au moins trois qualités :

- ils savaient écouter
- ils ne craignaient pas les défis
- et, surtout, ils croyaient en ce projet collectif qui nous unissait : créer une université vouée à la formation des maîtres.

Alors, comme d'antan, ils seront les derniers à témoigner. Il faut les lire et les décoder. Ils n'étaient pas nos « cheufs » pour rien.

Nous attendons avec impatience celles et ceux qui pourraient ajouter leurs témoignages à cette chronique du temps jadis...

Allez, collègues des autres départements qui, comme nous, avez vécu le passage à l'UQAM. Nous vous convions.

Faille-t-il que l'histoire des débuts de notre UQAM ne soit le fait que des dirigeants et des professeurs dédiés à la Formation des maîtres ?

Le temps passe mais ne reviendra plus... Écoutez Prévert, il vous le confie :

« Oh ! je voudrais tant que tu te souviennes
Des jours heureux où nous étions amis
En ce temps-là la vie était plus belle,
Et le soleil plus brûlant qu'aujourd'hui »

55

mai 2012

sommaire

Passage du Rubicon ou de l'Achéron ? À chacun de choisir... (suite) <i>Michel Allard</i>	1
Allocution du président de l'Association <i>Yvon Pépin</i>	2
Mon passage de l'école normale à l'Université du Québec à Montréal <i>Marcel Lavallée</i>	3
Les débuts d'un module de la Formation des maîtres <i>Jean-Marie Bouchard</i>	6
Des écoles normales à l'UQAM <i>Jean-Claude Forand</i>	8
Le difficile passage de la formation des maîtres des écoles normales aux universités nouvelles et anciennes <i>Pierre-Yves Paradis</i>	9
Une année de transition <i>Yvon Pépin</i>	11
Rapport du secrétaire <i>Yvon Pépin</i>	12
Rapport du trésorier et registraire <i>Roch Meynard</i>	13



Allocution du président de l'Association

::: Yvon Pépin, président de l'APR-UQAM

Monsieur le Recteur et chers retraités de l'UQAM, collègues et amis,

Permettez-moi en premier lieu de remercier M. Corbo et toute son équipe pour cette invitation rendant hommage aux retraités de l'UQAM, autant les nouveaux retraités que les collègues et employés ayant cumulé jusqu'à 25 années de services à l'UQAM.

L'Association de professeurs retraités de l'UQAM a fêté cette année ses 20 ans d'existence. Rappelons les noms des fondateurs, dont certains nous ont déjà quittés : Yvon Pageau, premier président, entouré de Jean-Marc Tousignant, Jean-Claude Forand, Benoît Gendreau et Gilbert Labelle. Aussi présents à la première assemblée : Suzanne Duquet, Mario Bartoli, Conrad East, Giuseppe Fiore, Aubert Hamel, Jacques de Tonnancour.

C'est avec l'appui du SPUQ et de son président Roch Denis, que l'APR-UQAM fut créée. Moins de deux années plus tard, un protocole d'entente entre l'UQAM et notre Association était signé avec le recteur d'alors, Claude Corbo et le vice recteur Marcel Belleau. Dès lors, une première reconnaissance envers les retraités de l'UQAM était instituée. Ce protocole a été amélioré au cours des années et d'autres améliorations sont encore à prévoir.

Ayant pris ma retraite depuis près de dix ans et après avoir été l'un des pionniers de l'Université, je me sens un peu étranger au milieu des nouveaux retraités de cette année. Vous avez pris la relève de tous ceux qui avaient quitté il y a plusieurs années. Vous avez façonné et bonifié une université à votre image. De nouveaux étudiants, de nouveaux professeurs, de nouvelles idées, des projets innovateurs sont maintenant avancés. Vous avez su relever les défis que nous avons lancés à votre arrivée et vous pouvez être fiers de votre université. C'est ainsi qu'au nom de l'APR-UQAM et des collègues que je représente je vous adresse ma profonde reconnaissance pour le travail accompli, qui a

permis de construire et consolider une UQAM de première classe.

Beaucoup d'entre vous, même après avoir pris officiellement votre retraite, continuez à œuvrer à des projets universitaires, souvent comme professeurs associés, ce qui vous permet de terminer une recherche, encadrer des étudiants ou finaliser des résultats en des publications. Ainsi, vous avez besoins de nombreux services universitaires pour ce faire. L'APR-UQAM travaille assidûment à vous rendre cette tâche facile et voit à ce que les ressources vous soient accessibles.

C'est pour cela que je vous incite non seulement à devenir membre de l'association des professeurs retraités de l'UQAM, mais aussi d'y participer activement. Nous avons beaucoup de projets qui demandent des gens actifs afin de les réaliser que ce soit diriger la publication de notre revue, la mise sur pied d'activités sociales, organiser l'information à diffuser auprès des collègues retraités et quoi encore. La porte est ouverte à toutes initiatives. C'est à vous de vous impliquer et de remplacer à l'APR-UQAM quelques membres qui, après de nombreuses années de services à l'Association, sont prêts pour une deuxième retraite.

Comme disait Philippe Barbaud, précédent président de l'APR-UQAM pendant cinq années, et à qui je rends hommage, la retraite n'évoque pas le champ de bataille qu'on abandonne délibérément ou non, c'est rarement le cas d'une complète débandade à la perspective de devoir vivre ce troisième âge loin de la présence stimulante de la vie universitaire. Habités à relever des défis tout au cours de votre carrière, vous êtes bardés intellectuellement pour vivre une retraite active et féconde de projets innovateurs.

C'est ce que je vous souhaite à tous en même temps que mes meilleurs vœux pour le temps des Fêtes qui s'en vient.



Association des professeurs et professeurs retraités de l'Université du Québec à Montréal

Conseil d'administration 2011-2012

<i>Président</i>	Yvon Pépin <i>pepin.yvon@uqam.ca</i>
<i>Vice-président</i>	Denis Bertrand
<i>Secrétaire</i>	Yvon Pépin
<i>Trésorier</i>	Roch Meynard Robert V. Anderson Pierre Bouchard Gilles Gauthier Renée Legris

Bulletin Pour la suite du monde

<i>Directeur</i>	Denis Bertrand
------------------	----------------

Adresse postale

APR-UQAM
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

Secrétariat sans permanence (aucun employé sur place)

Bureau V-6130, pav. Sainte-Catherine
Université du Québec à Montréal

Téléphone (répondeur seulement) : 514-987-3605

Site Web : <http://www.apr-uqam.org>

Mon passage de l'école normale à l'Université du Québec à Montréal

::: Marcel Lavallée

Mon passage de l'école normale à l'UQAM fut excitant et enthousiaste pour moi. En 1963, j'étais marié, étudiant et jeune conseiller pédagogique à l'Institut Alie, institution d'avant-garde qui recevait les rejetés des écoles privées et qui accueillait en soirée des adultes. Ce qui était rare à l'époque. Deux ans après, j'étais diplômé en Orientation scolaire et professionnelle de l'Université de Montréal et je professe à l'Institut Alie. En 1966, Gérald Boutin fut responsable de mon entrée à l'École normale Jacques-Cartier. Il me demandait de le remplacer pendant sa sabbatique. En effet, à la suggestion de mon épouse qui était institutrice, j'avais envoyé mon *curriculum vitae* aux écoles normales publiques, en plus des écoles secondaires privées. Quand Boutin est revenu, je suis allé à l'École normale Ville-Marie

En 1967, l'école m'engage comme professeur régulier pour donner le cours de mesure en éducation. Richard Joly, du Ministère de l'éducation, est venu rencontrer les professeurs pour qu'on prépare les examens des écoles normales selon la taxonomie des objectifs pédagogiques de Benjamin Bloom et a distribué le livre aux professeurs présents. Le syndicat a refusé parce que c'était un travail non-payé. Moi, j'ai trouvé le livre très intéressant et j'ai commencé à l'utiliser, plus tard, en classe à l'École Normale Ville-Marie, en le vendant moi-même aux étudiants, mais, très tôt, ceux-ci se sont révoltés parce qu'il s'agissait un livre en anglais. J'ai eu beau leur dire qu'il s'agissait d'un livre américain et non canado-anglais, rien n'a servi. C'était l'époque du début revendicateur de l'affirmation francophone. J'ai donc commencé à le traduire et continué à l'utiliser dans mes cours.

Lors de l'EXPO 67, les écoles normales ont terminé plus tôt l'année scolaire et le gouvernement offrait des bourses si les professeurs voulaient se perfectionner. J'ai reçu 1 000 \$ pour commencer mon doctorat. Je voulais le faire, mais je n'avais pas les moyens financiers pour arrêter de travailler. J'ai donc écrit à 20 universités à travers le monde pour savoir si je pouvais faire mon doctorat à distance avec des séjours ponctuels sur place. Deux universités avaient accepté ma demande : Coïmbra au Portugal et Louvain en Belgique. Toutefois, Louvain exigeait que ma thèse porte sur des thèmes belges. Comme j'étais en Belgique, je me suis dirigé vers l'Université libre

de Bruxelles [ULB], qui a accepté toute mes conditions. Ma thèse fut la réalisation d'un test pour les enfants de maternelle du Québec : la batterie factorielle pour les enfants de 6 ans (la BFP6), revalidée en 1985 par une étudiante de maîtrise en psychologie de l'UQAM. Mon doctorat était en Sciences pédagogiques. Il aurait pu être en Sciences psychologiques, parce que j'étais inscrit à l'École des Sciences pédagogiques et psychologiques de l'ULB, mais j'étais déjà directeur du département des Sciences de l'Éducation à l'UQAM. Alors je n'avais plus le choix et je ne l'ai jamais regretté.

[Une anecdote. L'UQAM voulait désespérément des professeurs qui détenaient le Ph.D. ou l'équivalent. Quand j'ai obtenu mon doctorat en 1971 en Belgique, j'ai demandé à ma directrice de thèse de m'écrire une lettre affirmant que leur doctorat en Sciences pédagogiques était l'équivalent du Ph.D. nord-américain. Elle s'est sentie offusquée : « Notre doctorat est plus scientifique que le Ph.D. et je n'écrirai jamais cette lettre... », m'a-t-elle dit. Je n'ai pas insisté !]

Donc, je continuais mes cours en mesure à l'école normale et je continuais à traduire Bloom. Je suis devenu ainsi le « pape » francophone de la taxonomie au Québec et dans les pays de langue française. S'il n'y avait pas eu le refus d'utiliser la taxonomie de Bloom et si mes étudiants n'avaient pas refusé de lire ce livre en anglais, je ne serais pas devenu ce « pape ». Je voyageais à travers le Québec pour donner des cours sur la taxonomie. Je voyageais en France et en Belgique. J'étais aussi un peu surpris de l'engouement pour cette oeuvre, tant en Europe qu'au Canada français. En 1968, je l'avais introduite à l'Institut Saint-Georges.

En 1969, le recteur Dorais m'appelle, le 23 juin, parce qu'il voulait me rencontrer le 24, chez moi. Surpris, j'ai accepté. Je m'attendais à tout, mais pas à ce qu'il me demanda. Je m'attendais plutôt à ce qu'il me dise que je n'étais pas encore assez qualifié pour faire l'université et il voulait le dire d'une manière délicate. Pourtant, il me dit qu'il avait pensé à moi pour fonder le département des Sciences de l'Éducation. Une chance que j'étais assis ! Je suis resté bouche bée. Je lui ai demandé pourquoi il avait pensé à moi. Il répondit que j'étais, de tous les

professeurs retenus, le seul en train de réaliser le doctorat en pédagogie. Il m'a avoué qu'il y avait bien deux docteurs parmi les professeurs retenus, mais que leur doctorat était en psychologie et que ces professeurs avaient refusé d'aller à ce département. Me voilà donc, à 29 ans, directeur de département. Nommé par l'administration et ensuite élu pour deux ans par l'assemblée départementale. Peu de directeurs de département ont survécu à la première année de mandat. Certains professeurs n'étaient pas tellement contents de ma nomination, surtout les administrateurs des écoles normales Jacques-Cartier et Ville-Marie, et ceux qui avaient plus d'expérience que moi. Il y avait même un collègue qui disait qu'il aurait dû être nommé à ma place parce qu'il détenait un doctorat *honoris causa* en éducation d'une université du Nouveau-Brunswick... Lors de cette rencontre, le recteur m'informe qu'il y aurait réunion des directeurs de département après la Saint-Jean de 1969.

Je me suis donc rendu à cette réunion. J'ai constaté que ce n'était pas la première, que j'avais bien été nommé le dernier. Je me suis demandé pourquoi. En fait, l'UQAM ne voulait pas de département des Sciences de l'Éducation. Vous vous rappelez le leitmotiv « La pédagogie dans la discipline », prêché, entre autres, par un professeur qui venait des écoles normales, le même qui a demandé, ensuite, son admission au département qu'il voulait détruire... L'UQAM ne voulait pas recevoir ces professeurs d'écoles normales sans formation suffisante pour joindre les départements disciplinaires. Elle voulait les renvoyer au MEQ. Celui-ci a alors fait savoir à l'UQAM qu'il n'allait pas recevoir les 66 professeurs sur la sellette. Donc l'UQAM a créé le département contre son gré. Très tôt, le vice-recteur René Hurtubise me convoque et me donne un an pour définir ce que sont les Sciences de l'Éducation. Un certain nombre d'entre nous (quinze) se sont rencontrés pour réaliser cette tâche. J'ai demandé si l'UQAM ne pouvait pas aider financièrement les professeurs à obtenir soit la maîtrise ou soit le doctorat. Il me répond que le recteur avait reçu du MEQ une certaine somme à cet effet, mais qui devait rester disponible durant les cinq prochaines années. Et qu'après cela, tous les professeurs devraient avoir leur doctorat sinon ils seraient démis. Ce qui n'est pas arrivé. Il y eut des professeurs qui, après cinq ans, n'avaient pas encore leur doctorat. Ils ont été protégés par le syndicat. Ce désir était tellement ancré dans les discussions que j'avais avec l'administration, que j'ai décidé d'écrire à tous les canadiens qui étudiaient en éducation ou qui étaient déjà diplômés aux USA. C'est ainsi que j'ai récupéré Gérard Lucas, qui travaillait à l'Université de Chicago, et Brian Mulherin, à l'Université du Maine.

[Une autre anecdote. C'était l'époque du FLQ. La police a trouvé un message du FLQ dans la poubelle de mon bureau de directeur, situé au parc Lafontaine. Je me suis trouvé rapidement aux bureaux de la police de Montréal. Questionné, j'ai répondu que je ne savais pas comment ce message était arrivé dans ma poubelle. Apparemment, on m'a cru. On m'informe qu'une de mes professeurs était encarcérée comme possible membre du FLQ et qu'elle demandait des cigarettes. Je suis allé à la prison des femmes et je lui en ai remis. Quelques années après, elle a demandé sa démission du département.]

Nous tenions des réunions régulières fort intéressantes pour définir les sciences de l'éducation. Pour moi, c'était emballant. On faisait l'histoire des Sciences de l'Éducation. Je me rappelle avec nostalgie nos réunions au Musée des Beaux-Arts, quand Godefroy Cardinal était directeur intérimaire de cette institution. Moi-même, je tenais des réunions au restaurant La grenouille et le boeuf [qui n'existe plus] sur le même sujet. Nous sommes presque parvenus à une entente, mais, en dernière minute, un professeur a refusé de signer le document pour une raison autre que celle de la définition. Je ne me rappelle pas la raison exacte, mais c'était un professeur très compétent. Nous ne sommes pas parvenus à présenter une définition à l'assemblée départementale. Cette définition devait amener le département à se scinder, car tout le monde, l'administration et les autres chefs de département, disait qu'il était trop grand et peu homogène. Et j'étais d'accord.

Il y avait, en 1969, un département qui comptait seulement sept professeurs, celui des Sciences religieuses. Le nôtre, avec ses 52 professeurs, était le département le plus volumineux de l'UQAM.

J'ai toujours considéré que nous avons manqué d'écrire l'histoire des sciences de l'éducation. Heureusement ou malheureusement, le vice-recteur changea et je n'ai jamais plus entendu parler de ce thème. Il y avait une demande de services et le département y répondait. Le sens pratique l'a emporté sur le sens scientifique. Mais moi, j'étais toujours intéressé à en arriver à une certaine définition. Pour cela, j'ai encouragé les professeurs d'éducation physique (en particulier André Hupé, qui était le vice-directeur officiel du département) et de sexologie (représenté par le professeur Desjardins) à former leur propre département. Deux compagnons gentlemen. Ce qui est arrivé et tout le monde de ces futurs départements était satisfait. Leur départ aurait permis une définition possible des sciences de l'éducation,

mais les professeurs de l'enseignement spécialisé ont créé d'énormes problèmes parce qu'ils voulaient aussi leur département. J'étais en désaccord sur ce projet, compte tenu de nos discussions sur la définition des Sciences de l'Éducation. Leurs paradigmes n'avaient aucune base scientifique. De fait, ils n'avaient pas de paradigmes.

Durant ma première année de mandat, l'Université de Montréal m'a demandé d'introduire la taxonomie à leur Faculté. J'ai assumé cette tâche avec la permission officielle du recteur Dorais. J'étais le seul à pouvoir le faire. Je continuais le samedi à donner ce cours aux principaux de la Province. L'un d'eux me demande d'offrir ce cours aux professeurs de son école et il voulait qu'il soit reconnu par l'UQAM. Les départements ne pouvaient pas délivrer des attestations de cours : c'était la responsabilité des Familles et des modules. Dans le groupe des professeurs de cette école secondaire, il y avait des professeurs de toutes les disciplines. J'ai consulté un ou deux modules s'ils voulaient inscrire un étudiant. Ils n'étaient pas tellement intéressés. D'autant plus que le cours serait donné dans l'école même. J'ai donc décidé d'accepter de donner le cours. Puis ensuite, j'ai fourni une attestation « départementale ». Certains professeurs étaient déjà inscrits à l'UQAM. Ils ont présenté cette attestation à leur module réciproque. Un directeur de module, je ne sais pas lequel, l'a présentée au vice-doyen. Sans hésiter et sans me consulter, il m'a délivré un *avis à caractère professionnel*. Je le comprends. J'étais le seul professeur à donner ce cours dans toute la province, mais un, je fus payé en sus et deux, j'ai délivré une attestation qui n'était pas de mon ressort. Donc, conflit d'intérêt. Pour le vice-doyen, cela semblait assez louche, n'est-ce pas ? J'ai été probablement le premier professeur à recevoir cet avis. Pour les étudiants, il n'y a pas eu de problèmes, car le directeur de l'école était ami du recteur, et celui-ci a réglé leur problème via le registraire. Ce cas démontrait que l'UQAM avait encore des ajustements à mettre en place dans les relations modules-départements.

Ce que j'ai aimé de ce passage, c'est que nous devons faire de la recherche maintenant.

Je dois cependant reconnaître que l'école normale m'a fait connaître la taxonomie, ce qui m'a permis de présider le premier colloque international en 1971 sur le sujet à Liège, Belgique, toutes dépenses payées par l'UQAM pour moi et ma famille avec la mission explicite de faire connaître l'UQAM.

Le passage ne s'est pas fait sans douleur pour plusieurs professeurs. Des professeurs un peu plus âgés et des administrateurs n'ont pas pu faire le passage, mais je dois reconnaître le courage de deux anciens administrateurs des écoles normales : Roger Levasseur et Roland Piquette. Ces derniers avaient un don pour encadrer les étudiants. C'est alors que j'ai formulé l'hypothèse de deux types de professeurs : des enseignants et des chercheurs. Les premiers n'auraient pas à faire de la recherche, mais auraient des heures supplémentaires d'enseignement et devraient encadrer [orienter] les étudiants. Le SPUQ s'est opposé à cette idée, qui commençait pourtant à prendre corps dans d'autres départements.

En effet, les professeurs retenus devaient encore recevoir l'aval de l'assemblée départementale. Je me rappelle aussi que, lors de la première réunion départementale, on m'a demandé ce qu'il allait devenir de l'enseignement technique. Je ne connaissais vraiment rien dans ce domaine. Celui qui parlait le plus fort était Norbert Coisman. Je lui ai demandé d'être mon conseiller sur ce sujet. Mais il avait aussi un compagnon, Morrisset. Ils ont tous deux accepté et pendant des heures, ils m'ont expliqué ce que c'était que l'enseignement technique. Eux aussi étaient des gentlemen. Éventuellement, cet enseignement nous a échappé et avec raison. Il est allé au module de physique. Mais les cours proprement pédagogiques sont restés au département, comme l'évaluation des apprentissages et même la didactique. Dans le cas de la didactique universitaire, il y a eu un cafouillage extraordinaire. Certains départements, comme le département des mathématiques, voulaient assumer cette didactique ; le département l'a assumée. Par contre les départements des sciences de physique, de chimie et de biologie ne voulaient pas de ces cours. Notre département les a donc assumés avec compétence et responsabilité.

En conclusion, mon passage personnel fut difficile, mais enthousiaste. J'ai fait face à des batailles internes et externes mémorables pour la survie du département, de mes collègues et de la mienne. Dans cet article, je laisse ou je veux laisser à ceux qui ont vécu ces événements un bilan très positif du passé malgré quelques notes de nostalgie avec un témoignage impartial, je l'espère, des 30 ou 40 ans de l'histoire passée de l'enseignement supérieur québécois.

Les débuts d'un module de la famille de Formation des maîtres

::: Jean-Marie Bouchard

On ne doit pas perdre de vue que la création de l'Université du Québec s'est réalisée dans l'influence du climat européen de fin de mai 68, où il y a eu des contestations généralisées des étudiants dans la rue et sur les campus. Lors d'un séjour en Europe en mai 1969, j'ai pu constater l'effervescence des étudiants français à revendiquer leur pouvoir dans les activités universitaires.

C'est dans ce contexte que l'Université du Québec à Montréal a été créée, à partir d'un cadre organisationnel imposé par la loi créant l'Université du Québec et ses différentes constituantes. Ce cadre regroupait des professeurs des écoles normales et de nouveaux venus dans une structure organisationnelle de type départemental désignée sous le nom de département des Sciences de l'Éducation. Le premier directeur de cette unité fut Marcel Lavallée. Par ailleurs, la famille de Formation des Maîtres (FFM) rassemblait les programmes liés à la formation des enseignants et regroupait les programmes suivants : préscolaire-élémentaire, enfance inadaptée, éducation physique (kinanthropologie), enseignement de la sexologie et orientation scolaire et professionnelle. Le premier vice-doyen de la famille de Formation des Maîtres (FFM) était Jean-Claude Forand. J'ai été nommé directeur du module enfance inadaptée pour le démarrage la première année. La seconde année, Yvon Lefebvre prit la relève.

Il est important de souligner que les premières activités ont débuté au cinquième étage de l'ancien collège Sainte-Marie parce que l'école normale Jacques-Cartier, qui est devenue le pavillon Lafontaine, était en rénovations majeures au cours de l'été 1969. Fort curieusement, le local temporaire attribué au module Enfance inadaptée était la chambre que j'avais habitée au collège Sainte-Marie à titre d'étudiant-auxiliaire pendant mes deux dernières années d'études en philosophie.

Le département des Sciences de l'Éducation a offert alors des enseignements à la fois à l'UQAM et surtout au Centre de transition, avec toute une équipe de professeurs pour permettre aux étudiants de terminer les programmes de formation des maîtres donnés dans les deux écoles normales Jacques-Cartier et Ville-Marie. L'Institut pédagogique fut rattaché au module préscolaire-élémentaire de la famille FFM dont le pre-

mier directeur fut Robert Féger. Sœur Corneille représentait l'Institut pédagogique. Un autre module s'est joint, pour un certain temps, à la famille de formation des maîtres. Il s'agissait des programmes de l'École normale technique qui sont devenus par la suite le baccalauréat d'enseignement technique et professionnel.

Au cours du semestre d'été 1969 (de mai à septembre), nous avons travaillé à l'élaboration du programme de baccalauréat de formation des enseignants en enfance inadaptée. Yvon Lefebvre et moi avons le mandat d'élaborer les trente cours du baccalauréat spécialisée en enfance inadaptée. Cette formation devait s'étaler sur trois années à raison de trente crédits par année. Ce travail incluait également l'organisation de stages dans le milieu scolaire. Tout en élaborant le programme, nous devions faire la promotion de ce programme dans les CEGEP et procéder à la sélection des dix-huit étudiants de la première cohorte qui sont entrés à l'université en septembre 1969.

Au tout début de l'UQAM, la commission des études et ses sous-commissions ne pouvaient procéder à l'adoption de tous les programmes. Chaque module élaborait le programme et son contenu. Beaucoup d'initiatives étaient laissées à la direction de chaque module. C'était vraiment un travail de création et d'implantation de programmes avec peu de repères pour les construire. Au fur et à mesure que l'université s'est organisée et structurée, les contrôles institutionnels ont forcé l'harmonisation des initiatives des premières heures des modules et des départements.

Une des particularités de l'Université du Québec était la double structure modulaire et départementale. Les départements assuraient les enseignements et les modules élaboraient et administraient les programmes. C'était très différent des facultés existant dans les autres universités, qui intégraient les deux. En tant que directeur du module et responsable du programme, il m'a fallu négocier les cours avec les départements concernés. Le partage de ces pouvoirs était une nouveauté pour tous. Les modules étaient souvent l'objet de pressions de la part des départements pour intégrer leurs cours dans le programme du module. Ces relations furent souvent source de conflits, surtout lorsque plusieurs départements assu-

raient des enseignements dans un même module. Plus un département assumait de cours dans les modules, plus il obtenait de charges d'enseignement et par conséquent de postes de professeurs. Dès la première année de l'UQAM, des pressions très importantes ont été faites sur les modules. L'augmentation rapide du nombre d'étudiants dans la deuxième et la troisième année de vie du module a créé une crise importante au niveau des postes accordés aux départements pour assurer les enseignements dans le module. Il faut souligner que la FFM était nettement défavorisée par rapport à d'autres secteurs de l'UQAM par le grand nombre d'étudiants inscrits dans ses programmes. Cette formation a longtemps été considérée comme la « vache à lait » de l'UQAM. L'Université du Québec se voulait novatrice en laissant une place importante à la participation des étudiants dans l'évaluation des enseignements par le conseil de module formé de représentants-étudiants, de professeurs des départements qui assurent des enseignements et de représentants de la communauté. Cette instance était donc tout à fait nouvelle. Il fallait organiser les activités du conseil, harmoniser les relations entre ses membres et déterminer la procédure. Certaines rencontres sont restées mémorables quant aux relations entre étudiants et professeurs. Il y a eu plusieurs essais et erreurs avant de trouver un *modus vivendi* où chacun se sentait un peu plus à l'aise. Quelques fois, la présence des étudiants dans cette instance de décision dérangeait certains professeurs dont la représentation de leur rôle ne concordait pas à ces pratiques. On devait faire l'apprentissage de la participation à la prise de décision concernant les activités académiques du programme et à partager son pouvoir avec les représentants des étudiants et des membres de la communauté.

La première cohorte d'étudiants inscrits dans le programme réunissait pour la plupart des finissants de CEGEP qui avaient été témoins des turbulences de la jeunesse française. Ils arrivaient avec des attentes assez précises concernant leur participation aux activités académiques et en particulier à l'évaluation des enseignements, qui se voulaient une innovation dans les règlements académiques du réseau de l'Université du Québec. Ce fut assez difficile de négocier les premières évaluations des enseignements et surtout, au début du semestre d'hiver, après l'expérience du premier semestre d'automne. Les années subséquentes furent souvent marquées par des réticences de plus en plus grandes de la part des étudiants surtout lorsque quelques professeurs étaient peu enclins à négocier le contrat d'évaluation de son enseignement.

En plus de la formation académique, le programme intégrait la formation pratique. Il fallait planifier avec le réseau scolaire les stages d'enseignement pratique. Pour ce faire, nous avons organisé une rencontre avec les responsables scolaires pour leur expliquer nos attentes et pour échanger sur leur disponibilité de recevoir des étudiants-stagiaires. Le recteur Dorais et son adjoint Godefroy Cardinal ont participé à cette rencontre importante avec le milieu scolaire. Le recteur a pris la parole pour remercier les milieux scolaires de leur future collaboration et pour leur faire part de l'importance de travailler avec l'université. Il faut dire que c'était dans les objectifs de l'UQAM de développer une plus grande proximité avec les milieux de vie, les réseaux d'activités professionnelles et le monde des affaires.

Un autre objectif de l'UQAM était de développer la participation des membres de la communauté universitaire à la prise de décision dans les différentes instances, le recteur Dorais et son équipe ont voulu soumettre les différentes instances de décision de l'UQAM à une analyse institutionnelle. Georges Lapassade fut invité à procéder à cette analyse. Pour mieux comprendre la nature de cette démarche périlleuse engagée dans cette très jeune université en plein développement et en pleine interrogation, voici comment un des amis de Lapassade de l'Université PARIS 8 le décrit :

« C'était ça, Georges, une curiosité impétueuse servie par une vaste intelligence, un volcan parfaitement inconscient en perpétuelle éruption qui parfois ne voyait pas plus loin que le bout de son nez mais courait le mettre partout et particulièrement là où c'était impertinent de l'y venir pointer.... Il y avait dans l'énergie maniaque de cet impulseur en état d'ouverture et de provocation permanente une puissance considérable. »

Sa présence à l'UQAM causa un véritable séisme à tous les niveaux de gestion et auprès de tous les groupes. On peut facilement imaginer la nature des interventions de Lapassade dans une rencontre d'un conseil de module ou au comité de régie de la famille de Formation des maîtres. Son passage a donc créé beaucoup de turbulence dans la communauté de l'UQAM et remis en question le mode de participation des étudiants. On comprend que sa visite fut écourtée.

Voilà en bref, la description de la première année de vie d'un module de la famille de Formation des maîtres de l'UQAM où les initiatives des uns et des autres ont permis de réaliser les tous débuts de ce qu'est l'UQAM aujourd'hui.

Des écoles normales à l'UQAM

::: Jean-Claude Forand

Bien que représentant des Écoles normales lors du processus de mise en place de l'UQAM, je n'avais pas fait carrière dans les dites écoles, ayant à peine deux ans d'expérience à l'École normale Ville-Marie. Comme j'avais œuvré au niveau des collèges classiques et même fait partie de la faculté des Arts de l'Université de Montréal, je n'avais aucun complexe à travailler avec les autres représentants des collèges classiques. J'ai déjà raconté dans *Pour la suite du monde* (n° 47, février 2010) les débuts réels de l'UQAM en 1969. Après les cogitations d'un trio formé de Jacques Pelletier (vu comme le représentant de M. Gingras doyen jamais rencontré), d'André Grou et de moi-même, les équipes départementales initiales furent formées, à partir d'une proposition votée par le Comité de régie de l'UQAM chargé de mettre en place cette institution.

Premiers constats

On ignorait tout ce qui se passait dans les écoles normales Jacques-Cartier, Ville-Marie et de l'Enseignement technique (ENET) ainsi que dans l'École des Beaux-Arts. Pourtant, je n'ai senti alors qu'en de rares occasions, quelque mépris ou aversion envers les écoles normales. Tout au plus, quelques chicanes de clochers.

Départs nébuleux

Pour ma part, dès le mois de mai 1969, j'ai travaillé, avec Roger Lévassé et Gérald Boutin de l'École normale Jacques-Cartier, à l'élaboration des programmes *Sciences de l'éducation — secondaire général* et nous avons remis un document sérieux au Comité de régie.

À partir des équipes initiales et avec beaucoup de remaniements, les Familles se sont constituées et, avec elles, la décision a été prise, on ne sait trop par qui, d'assurer la formation des maîtres du secondaire dans toutes les familles et secteurs de l'université. La Famille de la formation des maîtres dont je fus nommé vice-doyen prenait le relais d'une partie seulement des Écoles normales. Elle se composait de modules : éducation préscolaire-élémentaire (R. Féger), enfance inadaptée (J.-M. Bouchard), orientation scolaire (B. Gendreau), éducation physique (M. Volet), éducation sexuelle (M. Desjardins). Pour rédiger les programmes des modules et les nourrir, un certain nombre de per-

sonnes de Jacques-Cartier, de Ville-Marie et de collègues venus d'ailleurs se sont réunis dans le département des sciences de l'éducation sous la direction de Marcel Lavallée, la candidature du professeur Mialaret, de l'Université de Caen, n'ayant pas été retenue.

Intégration réussie

C'est ainsi que sans heurts, à mon avis, l'intégration de certains professeurs de Jacques-Cartier et de Ville-Marie s'est faite dans la Famille de la formation des maîtres et dans le Département des sciences de l'éducation. Après deux ans, la Famille de la formation des maîtres était passée de centaines d'étudiants et d'étudiantes en septembre 1969 à des milliers en septembre 1971.

Je retiens deux événements qui m'ont cependant alors apparus suspects :

– le logement au départ de la famille de la formation des maîtres au Collège Sainte-Marie au lieu de l'École normale Jacques-Cartier. Paraît-il que l'on voulait marquer nettement la fin des Écoles normales... Et alors la fin de Sainte-Marie ? Le retour dans les locaux de l'École normale Jacques-Cartier s'est fait rapidement en compagnie cependant de la Famille des lettres.

– la formation des maîtres du secondaire spécialisés dans un domaine d'enseignement est passée aux autres familles. Les didacticiens faisaient partie des départements concernés, même ceux en provenance des écoles normales. Les cours de psycho-pédagogie ne correspondaient plus qu'à une mineure de dix (10) cours sur trente (30). Quand même !

En conclusion

Même si cela était du non-dit, quand j'ai commencé comme professeur à l'École normale Ville-Marie, qui était près du niveau universitaire, mes collègues et moi avions l'idée de participer à la formation d'une université. Mes élèves possédaient en général un baccalauréat ès arts des collèges classiques et étudiaient en vue d'enseigner au secondaire ou au collégial. Avec MM. Boisseau, Piquette et Cardinal en tête, Ville-Marie, située sur un site exceptionnel à ville Saint-Laurent nous faisait rêver d'une université qui se consacrerait à la formation des maîtres... Nous étions prêts à relever ce défi.

Le difficile passage de la formation des maîtres des écoles normales aux universités nouvelles et anciennes

::: Pierre-Yves Paradis

Je rappelle ici quelques souvenirs de l'intégration des écoles normales aux universités. J'étais alors directeur général de la nouvelle Direction générale de la formation des maîtres. Je n'avais jamais fréquenté une école normale, ni suivi quelque cours que ce soit en pédagogie. Ma seule expérience était ma participation, en tant que membre de la faculté des Arts de l'Université de Montréal, à l'implantation du nouveau Brevet A. J'ai aussi été membre du premier comité de régie des examens du Brevet A. De plus, j'avais, en tant que secrétaire de la faculté des Arts de la nouvelle université de Sherbrooke, participé à la création d'un Institut de Pédagogie à l'intérieur de cette faculté. Mais les circonstances firent qu'on créa plutôt une faculté des sciences de l'éducation, qui fut la première structure organisationnelle universitaire au Québec à porter ce nom.

Malgré des invitations pressantes à accepter le poste de premier directeur de la nouvelle direction générale de la formation des maîtres (DGFM), je refusais catégoriquement de devenir fonctionnaire. Arthur Tremblay parvint à me faire accepter le poste. C'est sous sa direction que je fis l'apprentissage de mon rôle de haut fonctionnaire responsable de la mise en place du nouveau règlement numéro 4 portant sur la formation des maîtres.

Je n'avais d'aucune façon participé à la rédaction de ce règlement, dont les premiers mots étaient : « Après une treizième année... » Personnellement, je retenais du rapport Parent que cette formation commencerait normalement après deux années d'études universitaires. « Après une treizième année » n'était qu'une solution temporaire pour la période d'intégration de la formation des maîtres aux universités.

Dès mon arrivée en poste, l'urgence était la grève des professeurs des écoles normales de Chicoutimi. C'est ainsi qu'après une brève analyse de la situation, j'explique à Arthur Tremblay que la création d'une université à Chicoutimi faciliterait grandement la solution de cette grève. Il me répondit en convoquant *illico* le sous-ministre Yves Martin pour l'informer qu'on allait reprendre le projet de l'Université du Québec. Je fus à ce moment nommé membre du comité directeur de ce grand projet. Se dessinait déjà la position que je tiendrais tout au long de mon court passage à la Direction générale de la formation des maîtres (DGFM). Les nouvelles facultés des sciences de l'éducation s'occuperaient de la formation de tous les enseignants. Il était ainsi évident qu'un diplôme de 1^{er} cycle deviendrait

la condition minimale pour obtenir un brevet d'enseignement et que les professeurs œuvrant en formation des maîtres à l'université devaient acquérir une maîtrise et un doctorat.

À part les urgences dans les écoles normales, j'étais aussi impliqué dans des comités d'implantation des cegeps. J'étais là parce que la formation des maîtres appartenait à l'enseignement supérieur et que ce comité discutait des implications des nouveaux cegeps sur les premières années des baccalauréats, y compris celles du futur baccalauréat en sciences de l'éducation.

À une grande réunion sur la définition des structures d'accueil aux programmes universitaires, j'ai eu l'occasion de mettre un terme aux ambitions de certains, qui souhaitaient que la formation des maîtres soit considérée comme un programme technique des cegeps. C'est aussi à cette occasion que je me suis opposé radicalement à une structure d'accueil propre aux sciences de l'éducation, parce que ces derniers forment des enseignants pour toutes les disciplines et que, par conséquent, tous les diplômés de cegeps pouvaient être admis à l'université.

Mais mon rôle principal au MEQ consistait à la mise en place du comité de formation des maîtres, dont je fus le président. C'est ce comité qui rédigea le document du programme d'une année de formation pédagogique nécessaire pour qu'un futur enseignant soit qualifié. Un projet d'une probation d'une durée de trois ans ne vit jamais le jour, parce que le syndicat refusa catégoriquement de participer à l'évaluation des nouveaux enseignants.

Pendant que les comités Recherche et développement travaillaient à la création de l'Université du Québec, je représentais le ministère de l'éducation pour négocier l'intégration des écoles normales de garçons non impliquées dans le projet de formation de l'Université du Québec aux autres universités. C'est que le passage de la formation des maîtres des écoles normales aux universités (on est porté à l'oublier) ne se limitait pas uniquement à la future Université du Québec. Les universités anglophones et francophones privées de la province étaient aussi profondément impliquées.

Il ne faut pas oublier que les programmes de baccalauréat en pédagogie des écoles normales gouvernementales étaient très comparables aux baccalauréats des facultés des arts de l'époque. Le ministère confiait aux universités l'obligation de continuer les enseignements du brevet A pour tous les étudiants inscrits dans les écoles normales. Il

fallut aussi faciliter l'intégration des professeurs des ex-écoles normales éligibles au statut de professeur d'université. Cette intégration impliquait le transfert à l'université des fonds affectés jadis aux écoles normales.

Tout commença par une invitation de l'université McGill au directeur général de l'enseignement supérieur et à moi-même. Cette rencontre eut lieu au Macdonald College de Sainte-Anne-de-Bellevue et consistait principalement en une demande d'agrandissement des laboratoires de leur Teacher's School. Nous fûmes reçus à une entrée des sous-sols où étaient alors installés ce qu'ils appelaient leurs laboratoires. Ces locaux étaient vraiment pitoyables. Par la suite, nous passâmes par le très beau grand hall d'entrée pour rejoindre la salle du conseil d'administration. Le principal exposa en détails sa demande. Avant d'accepter cette invitation, en concertation avec le ministère, il avait été convenu qu'on proposerait un déménagement de leur école normale dans un nouveau pavillon au campus du centre-ville. Le principal reçut tellement bien notre proposition qu'il quitta la salle en claquant la porte. La discussion se poursuivit avec le vice-recteur à l'enseignement et le doyen des sciences de l'éducation. Au poids du transfert de fonds, j'ajoutai l'implantation des nouvelles sciences de l'éducation qui recruteraient leurs étudiants parmi les autres bacheliers et peut-être aussi pour un certain temps parmi les étudiants d'une deuxième année de baccalauréat. Il était bien entendu que le ministère ne financerait pas la construction de laboratoires pour la faculté des sciences de l'Éducation au Macdonald College. La direction de l'Université McGill réfléchit à la proposition du ministère et l'accepta, abandonnant par le fait même tout projet d'un deuxième campus de l'Université McGill à Sainte-Anne-de-Bellevue.

Il y eut une autre rencontre du même genre avec le vice-recteur de McGill pour l'intégration de l'école normale irlandaise catholique à cette université. Il s'agissait principalement d'obtenir l'assurance que les futurs enseignants catholiques recevraient une formation respectant leur religion dans cette université de foi protestante. Les montants d'argent impliqués jouèrent encore leur rôle, et McGill accepta de donner ces enseignements. Cette intégration à une université protestante mit fin au projet de l'université irlandaise catholique Loyola. Ce qui conduisit à l'intégration du Loyola College à la Sir George Williams University et à sa transformation en Concordia University avec ses deux campus.

L'Université Laval mandata son trésorier pour négocier l'intégration de l'école normale Laval. Je réagis en convoquant une réunion du recteur, du directeur des études de premier cycle et des doyens des lettres, des sciences et des sciences de l'éducation avec des représentants de l'école normale, du Syndicat des professeurs de l'état du Québec (SPEQ) et de la DGFM. On comprit que l'université devait intégrer certains professeurs ailleurs qu'aux sciences de

l'éducation. C'est après cette réunion que commencèrent les discussions avec le SPEQ pour la mise en place d'un programme de bourses de doctorat pour faciliter le passage des professeurs des écoles normales à l'université.

À Sherbrooke, lors d'une rencontre avec le recteur, le vice-recteur à l'enseignement, le doyen de la faculté des sciences de l'éducation, le doyen de la faculté des arts et celui des sciences, j'expliquai ma conception de l'intégration de l'école normale. Il en résultat la nomination d'un directeur des études de premier cycle pour superviser cette intégration.

Lors du processus de création de l'UQ, en plus de ma présence au comité directeur, deux représentants des écoles normales siégeaient dans les comités Recherche et développement formés principalement de fonctionnaires.

À Trois-Rivières, Chicoutimi, Rimouski, il y avait des extensions des facultés de Laval de génie, de commerce et en plus une des lettres à Trois-Rivières. Plusieurs de leurs membres collaborèrent avec le deuxième comité Recherche et développement. Ainsi, quand la loi de l'UQ fut sanctionnée, une équipe prête à prendre la responsabilité de l'implantation de chacune de ces nouvelles universités constituantes de l'UQ. Ce n'était pas le cas à Montréal.

Pour la création de l'UQAM, le sous-ministre vint harmoniser quelque peu les ambitions des professeurs des écoles normales avec celles de l'équipe du Collège Sainte-Marie, qui rappelait l'université des Jésuites à laquelle les professeurs d'université avaient dit non peu de temps auparavant.

Je garde en dernier le cas de l'Université de Montréal, qui venait tout juste de créer sa nouvelle faculté des sciences de l'éducation et dont la faculté des arts s'occupait davantage de la création des cegeps que de son implication dans l'intégration des anciennes écoles normales. La DGFM lui confia quand même l'implantation des programmes universitaires de perfectionnement des enseignants du nord-ouest québécois.

Il n'y avait pas de formation des maîtres à l'Université Sir George Williams, et les faibles effectifs de l'Université Bishop's firent que le ministère découragea cette université de développer chez elle une faculté des sciences de l'éducation.

Bref, j'ai peu participé au passage des écoles normales à l'UQAM, mais beaucoup à leur intégration dans les autres universités. Et quand l'assemblée de gouverneurs fut en place, la DGFM fut abolie et je devins directeur associé de la DGES. Mon avenir n'était pas au ministère, et après trois autres années, je m'envolai vers d'autres cieux pour enfin atterrir à la famille des sciences de l'éducation de l'UQAM comme professeur au programme alors en gestation de la formation des enseignants du secteur professionnel.

Une année de transition : rapport du président

::: Yvon Pépin

À la suite du départ de Philippe Barbaud comme président de l'APR-UQAM depuis cinq années, j'ai cumulé les fonctions de président et de secrétaire de l'APR-UQAM pour cette année en espérant une relève pour les années qui viennent.

Je profite de l'occasion pour remercier sincèrement et profondément Philippe Barbaud pour son dévouement, son habileté, son entregent et la ferveur qu'il a su inspirer à nous tous à chaque réunion afin que l'association soit active et bénéfique pour chacun de ses membres. Nous lui souhaitons une *deuxième retraite* bien méritée et de garder la forme.

Par ailleurs, notre collègue Renée Legris, qui était membre du conseil d'administration depuis deux ans, a dû se retirer en cours d'année pour des raisons de santé. Je tiens à la remercier sincèrement pour l'apport qu'elle a apporté à nos réunions par ses interventions toujours pertinentes et précieuses. Nous lui souhaitons chaleureusement de poursuivre une retraite heureuse.

Cette année, en plus des dossiers récurrents que sont l'édition du Bulletin, les activités sociales et l'attribution des bourses de l'APR-UQAM, trois sujets de discussions ont occupés nos réunions, à savoir l'analyse des résultats de l'enquête de l'hiver 2011, la révision du Protocole et la mise à jour du site Web de notre Association.

Sous les bons soins de Denis Bertrand, avec énergie et générosité, quatre numéros du Bulletin ont été produits cette année. Il faut remercier tous ceux qui ont consenti à écrire des articles, spécialement ceux et celles de la Faculté des arts et de la Faculté des sciences de l'éducation. La mise en page, toujours bien soignée, est celle de notre éditeur Roch Meynard, qui performe dans ce domaine année après année et à qui j'adresse mes sincères félicitations pour ce travail bien fait. Il faut noter que notre collègue Roch Meynard cumule, et ce depuis bientôt 13 ans, les tâches de registraire, de trésorier, d'archiviste, d'éditeur du Bulletin, de webmestre, de correspondance avec les membres et de la tenue du secrétariat. C'est le cœur et la mémoire de notre Association.

Les activités sociales sont toujours une tâche exigeante, mais combien nécessaire pour maintenir une certaine cohésion entre nos membres retraités. Monique Lemieux et Linda Gattuso ont réussi à réunir encore plus de personnes autour d'activités diverses, que ce

soit la visite de la Collection d'œuvres d'art de la Caisse de dépôt et de placement du Québec, la conférence de Louis Gill ou encore autour d'une table bien garnie dans des restaurants reflétant la gastronomie d'autres pays. Un grand merci à ces deux collègues pour ce travail exigeant et si bien accompli. D'autre part, si vous recevez chaque année de bons vœux d'anniversaire qui mettent un peu de baume sur les années qui passent, c'est grâce à Suzanne Lemerise qui se fait un devoir de penser à vous en cette occasion. C'est tout à son honneur !

Deux nouveaux membres du conseil d'administration n'ont pas pris de temps à se mettre à l'ouvrage. À la suite de l'enquête sur les besoins des professeurs retraités effectuée au printemps 2011 et dont les résultats ont fait l'objet d'analyses poussées au conseil d'administration, Pierre Bouchard a diligemment pris à sa charge la mise à jour du Protocole d'entente entre l'APR-UQAM et l'Université. D'autre part, Gilles Gauthier s'est donné comme tâche — et non la moindre — d'actualiser et de moderniser le site Web de l'APR-UQAM. Les résultats de ces travaux ne devraient pas tarder à être publiés.

Cette année, l'offre de bourses d'études aux étudiants du baccalauréat a été bonifiée. Désormais, deux bourses d'un montant de 2 000 \$ seront offertes par l'APR-UQAM par l'entremise de la Fondation de l'UQAM. Exceptionnellement, cette année, considérant les montants accumulés dans le Fonds de dotation de l'APR-UQAM, trois bourses ont pu être attribuées (voir le rapport du secrétaire). Nos collègues Robert V. Anderson et Pierre Bouchard se sont appliqués à étudier les nombreux dossiers soumis. Merci à eux deux pour cette tâche astreignante, mais combien utile. Enfin, le conseil d'administration de l'APR-UQAM remercie toutes les personnes qui ont contribué au Fonds des bourses de l'APR-UQAM en dirigeant vers l'APR-UQAM leurs dons faits à la Fondation. C'est grâce à leur générosité si nous pouvons ainsi aider les étudiants dans leurs études universitaires. Nous souhaitons beaucoup que cette pratique s'amplifie afin d'offrir encore plus d'aide aux étudiants.

En terminant, je veux remercier vivement les membres du conseil d'administration qui m'ont encouragé et soutenu toute l'année dans mon mandat de stimuler et de mener à bien les projets de l'année écoulée.

Rapport du secrétaire

::: Yvon Pépin

Répartition des responsabilités pour l'année 2011-2012

Lors de sa première réunion, à la suite des manifestations d'intérêt des membres et des discussions en séance, le conseil d'administration de l'APR-UQAM répartit comme suit les responsabilités pour l'année 2011-2012 :

Président	Yvon Pépin
Vice-président	Denis Bertrand
Trésorier	Roch Meynard
Secrétaire	Yvon Pépin
Conseillers	Robert V. Anderson Pierre Bouchard Gilles Gauthier Renée Legris

De plus, les différentes tâches devant être assumées par les membres du conseil d'administration et d'autres membres de l'APR-UQAM ont été attribuées :

Comités, initiatives, tâches

Direction du bulletin	Denis Bertrand
Révision des textes du bulletin	Roch Meynard
Mise en page et production du bulletin	Roch Meynard
Activités sociales et culturelles	Monique Lemieux Linda Gattuso
Conférences publiques de l'APR	Yvon Pépin
Registraire, archiviste	Roch Meynard
Webmestres	Roch Meynard Gilles Gauthier
Application du Protocole	Pierre Bouchard
Envoi des vœux d'anniversaire	Suzanne Lemerise
Messagerie téléphonique	Yvon Pépin

Représentations

Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ)	Robert V. Anderson Gilles Gauthier Yvon Pépin
-----------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------

Le conseil d'administration de l'APR-UQAM a tenu sept réunions au cours de l'année 2011-2012. Les procès-verbaux de ces réunions sont disponibles sur le site Web de l'APR-UQAM de même que ceux des assemblées générales :

<http://www.apr-uqam.org>

À la suite de ces réunions, on peut noter les points suivants. À la suite de l'enquête sur les besoins des professeurs retraités, une étude exhaustive des résultats a été effectuée, ce qui a donné lieu à un projet de révision du Protocole entre l'APR-UQAM et l'Université. D'autre part, une révision du site web de l'APR-UQAM a fait de nombreuses discussions au conseil d'administration. Parmi les activités courantes, il faut mentionner les discussions autour des activités sociales et du contenu du bulletin *Pour la suite du monde*.

La philosophie qui a présidé aux activités sociales est toujours de développer des liens d'amitié et des échanges entre collègues retraités. Ainsi, cette année, en plus de dîners mensuels où les professeurs retraités ont été conviés, une conférence a été offerte par Louis Gill qui nous a présenté son dernier ouvrage, et une visite de la collection d'œuvres d'art de la Caisse de dépôt et placement du Québec a été organisée grâce aux bons soins de Monique Lemieux et de Linda Gattuso.

Comme à chaque année, des bourses de l'APR-UQAM ont été décernées à des étudiants méritants. Cette année, trois bourses ont été attribuées à trois étudiants du baccalauréat : Annie Foucreault, baccalauréat en psychologie (1 500 \$), Michael Bonin, baccalauréat en biologie (2 000 \$) et Maryse Décarie-Daigneault, baccalauréat en droit (2 000 \$). Les nombreux dossiers soumis par la Fondation de l'UQAM ont été étudiés par Robert V. Anderson et Pierre Bouchard. Les recommandations ont été acheminées et entérinées par le conseil d'administration de l'APR-UQAM. Gilles Gauthier a représenté l'APR-UQAM lors de la session de remise officielle des bourses par la Fondation de l'UQAM.

Rapport du trésorier et registraire

::: Roch Meynard

Le nombre de cotisants a encore baissé cette année à 225, une diminution de 9,2 % sur l'an dernier.

Nous avons bénéficié encore cette année d'un soutien financier du SPUQ à la hauteur de 3 500 \$.

La facture de la FRUQ n'ayant pas été reçue, nous devons acquitter deux versements l'an prochain.

Les dépenses en frais de poste et de transport sont montées à 15,4 %. Nous avons publié quatre bulletins

cette année. Les coûts s'établissent à 14,5 % des dépenses. Les frais de voyage et de représentation (qui incluent les coûts de traiteur pour les réceptions de l'Association) s'établissent à 30,8 % des dépenses totales. Nos dépenses en impôts et taxes d'établissement à 4,9 % du total.

Nous avons accumulé un surplus de 5 600 \$, et la situation demeure satisfaisante.

Effectif de l'Association au 30 avril 2012

		%
ENSEMBLE DES RETRAITÉS au fichier APR-UQAM		
Nombre total de dossiers au fichier	573	
Dossiers inactifs (décès)	-90	
Dossiers inactifs (retrait à leur demande)	-1	
Inscription pour bulletin seulement	-1	
Nombre de dossiers pertinents	481	
Professeurs retraités	477	100,0
Professeurs en retraite graduelle	2	
Retraite annoncée	0	
Membres d'honneur	2	
Nombre de dossiers pertinents	481	
MEMBRES DE L'ASSOCIATION		
Nombre de cotisants,		
professeurs retraités	225	47,2
professeurs en retraite graduelle	0	
Décès dans l'année, cotisants	0	
Total, membres cotisants	225	
Membres d'honneur	2	
Total, membres actifs	227	
Membres actifs qui ont une adresse courriel	187	82,4

Bilan au 30 avril 2012**ACTIF**

Actif à court terme

Encaisse

CE Desj. Culture – EOP 8 087,58 \$

CE Desj. Culture – ES1 1 332,02 \$

CE Desj. Culture – CS 5,00 \$

Total encaisse 9 424,60 \$

Soutien financier externe

Compensation SPUQ à recevoir

Total soutien financier externe

Débiteurs

Comptes-clients APR-UQAM 0,00 \$

Total débiteurs 0,00 \$*Total actif à court terme* 9 424,60 \$

Actif à long terme

Immobilisations

Équipement de bureau 0,00 \$

Matériel informatique 2 593,72 \$

Total immobilisations 2 593,72 \$

Amortissement accumulé

Équipement de bureau 0,00 \$

Matériel informatique 648,43 \$

Total amortissement accumulé 648,43 \$*Total actif à long terme* 3 242,15 \$**Total actif**12 666,75 \$**PASSIF**

Passif à court terme

Créditeurs

Compte en fiducie ARUQ 0,00 \$

Cotisations payées d'avance 0,00 \$

Compte UQAM #4-872-A88-1-5 0,00 \$

Total dettes courantes exigibles 0,00 \$*Total passif à court terme* 0,00 \$**Total passif**

0,00 \$

AVOIR DE L'ASSOCIATION

Avoir net en début d'exercice 7 057,06 \$

Apport de l'exercice courant 5 609,69 \$

Total avoir de l'Association 12 666,75 \$**Total passif et avoir de l'Association**12 666,75 \$

État des résultats du 1er mai 2011 au 30 avril 2012

REVENUS

Cotisations et dons			
Cotisations annuelles ordinaires	10 225,00 \$		
Cotisations de soutien			
<i>Total</i> cotisations et dons		10 225,00 \$	
Soutien financier externe			
Soutien SPUQ – Fr. de représ.	1 500,00 \$		
Soutien SPUQ – Fr. de poste	1 000,00 \$		
Soutien SPUQ – Impress., reprod.	1 000,00 \$		
<i>Total</i> soutien financier externe		3 500,00 \$	
Autres revenus			
Activités culturelles et sociales			
Événements spéciaux, divers	0,00 \$		
Revenus d'intérêts	0,67 \$		
<i>Total</i> autres revenus		0,67 \$	
Total REVENUS			13 725,67 \$

DÉPENSES

Salaires, honoraires, commissions			
Honoraires de projet	0,00 \$		
<i>Total</i> salaires, honoraires, comm.		0,00 \$	
Impôts et taxes (TPS, TVQ)			
TPS	140,41 \$		
TVQ	255,13 \$		
Autres taxes payées			
<i>Total</i> impôts et taxes		395,54 \$	
Dépenses de fonctionnement			
Location, entreposage, assurances	434,00 \$		
Frais de voyage et de représent.	2 501,61 \$		
Fêtes du 20e anniversaire			
Tributs commémoratifs			
Poste, messag., transport, téléph.	2 596,00 \$		
Bulletin <i>Pour la suite du monde</i>	1 173,00 \$		
Impressions, reproductions	177,28 \$		
Papeterie, fournitures	96,72 \$		
Logiciels, services informatiques	443,38 \$		
Droits, permis, taxes d'aff.			
Cotisations, redevances	103,00 \$		
Contributions diverses			
Frais financiers, mauv. créances	195,45 \$		
<i>Total</i> dépenses de fonctionnement		7 720,44 \$	
Amortissement, dépréciation			
Équipement de bureau	0,00 \$		
Matériel informatique	0,00 \$		
<i>Total</i> amortissement, dépréciation		0,00 \$	
Total DÉPENSES			8 115,98 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES			5 609,69 \$

APR-UQAM

Prévisions budgétaires
pour l'exercice 2012-2013

	<i>Prévisions 2012-2013</i>	<i>Exercice 2011-2012 Résultats</i>	<i>Prévisions</i>
Prévisions de revenus			
Cotisations ordinaires des membres 250 à 40 \$, 5 à 25 \$	10 125 \$	10 225 \$	10 125 \$
Soutien financier du SPUQ	3 500 \$	3 500 \$	3 500 \$
Autres revenus	0 \$	1 \$	0 \$
Total des revenus pour l'exercice	13 625 \$	13 726 \$	13 625 \$
Prévisions de dépenses			
Honoraires, compensations, dédommagements	0 \$	0 \$	0 \$
Frais de représentation et de voyage <i>Réceptions, délégations, voyages, etc.</i>	3 000 \$	2 502 \$	3 000 \$
Frais de poste, messageries <i>Frais d'envoi, poste, téléphone, etc.</i>	3 000 \$	2 596 \$	3 000 \$
Publications et documents officiels <i>Bulletin, APRvite, documents officiels</i>	2 000 \$	1 350 \$	2 000 \$
Papeterie, impressions, fournitures <i>Papier à en-tête, fournitures, logiciels, etc.</i>	800 \$	540 \$	800 \$
Activités culturelles et sociales	0 \$	0 \$	500 \$
Cotisations, permis, assurances, tributs comm.			
Cotisation FRUQ (4 \$ par membre)	2 040 \$	0 \$	1 020 \$
Associations affinitaires et divers	150 \$	103 \$	150 \$
Droits, permis, frais divers	50 \$	0 \$	50 \$
Locations, entreposage, assurances	450 \$	434 \$	450 \$
Tributs commémoratifs, prix, reconnaissances	200 \$	0 \$	200 \$
Fêtes du 20e anniversaire de l'APR-UQAM	0 \$	0 \$	
Frais financiers, taxes diverses			
Frais financiers	200 \$	195 \$	200 \$
TPS, TVQ et autres taxes	1 000 \$	396 \$	1 000 \$
Total des dépenses pour l'exercice	12 890 \$	8 116 \$	12 370 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	735 \$	5 610 \$	1 255 \$